

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Section des affaires sociales

En matière de régime des rentes

Date : 21 FEV. 2011

Référence neutre : 2011 QCTAQ 02281

Dossier : SAS-M-116438-0604

Devant les juges administratifs :

DANIEL HARVEY
ANDRÉE DUCHARME

M.C. - D.

Partie requérante

c.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Partie intimée

DÉCISION

[1] La requérante conteste la décision rendue en révision le 16 février 2006 par l'intimée, la Régie des rentes du Québec, qui maintient le refus de la demande de rente d'invalidité qu'elle a présentée le 7 avril 2003.

[2] La Régie intimée acquiesce ici totalement à la demande de la requérante en la reconnaissant invalide depuis le mois d'avril 2002, la rente lui étant payable à compter du mois d'août 2002.

[3] Le Tribunal en prend acte et accueille le recours.


DANIEL HARVEY, j.a.t.a.q.


ANDRÉE DUCHARME, j.a.t.a.q.

Melançon, Marceau, Grenier & Sciortino
Me Michel Gilbert
Procureur de la partie requérante

Me Sheila York
Procureure de la partie intimée